



Jeudi 2 juillet 2020

## **Contribution de CMA France au Plan de soutien en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants de l'Etat**

**« La réactivité de l'ensemble des acteurs publics est gage de survie de notre économie locale. Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est l'acteur de sa réussite » Joël Fourny, président de CMA France**

Face à l'urgence et l'incertitude économique qui ébranle les 1,3 million d'entreprises artisanales ayant subi de plein fouet la crise de la Covid-19, CMA France salue l'annonce du Plan de l'Etat en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants, qui prend d'ailleurs en considération une partie de ses propositions (cf : Plan de relance de l'économie de proximité et de l'artisanat).

« Ce Plan, » souligne le président de CMA France Joël Fourny, « assure un premier niveau de protection des commerçants et artisans en phase de crise, permet de garantir la trésorerie et le financement de ceux qui font « La 1<sup>ère</sup> entreprise de France », de redynamiser les territoires et les centres villes et enfin se concentre sur l'accélération de la numérisation de ces entreprises. »

Mais le président de CMA France rappelle aussi la nécessité d'associer économie et écologie : « **une relance durable passe par la prise en compte des valeurs du Fabriqué en France, de l'économie verte et de la collaboration forte entre l'Etat l'Europe et les collectivités. Nous devons penser loin et renforcer les fondations de notre économie en faisant le choix de la production et de l'achat local.** »

Dans ce contexte, le président de CMA France, Joël Fourny, rappelle la force et expertise du réseau des CMA. « **Nous continuons le travail mené par le réseau des CMA et les pouvoirs publics, au bénéfice des territoires et de l'économie.** »

**Télécharger le document complet du plan de relance durable de l'économie de proximité de CMA France**  
<https://cma-france.fr/relance-durable-economie-artisanat/>



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / [presse@cma-france.fr](mailto:presse@cma-france.fr)



[cma-france.fr](http://cma-france.fr)